



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

COURRIER REÇU LE
1 / MAI 2017
MAIRIE DE COURBOUZON
39570 JURA

La Déléguée territoriale

Monsieur le Maire

Dossier suivi par : Nicolas GUILLEMONT
Mail : n.guillemont@inao.gouv.fr

MAIRIE
60 Route du Val de Sorne
39570 COURBOUZON

V/Réf :
N/Réf: CM/NG/ED – 17-174

Objet : **PLU**
Commune de COURBOUZON

Quetigny, le 10 mai 2017

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 6 mars 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de PLU de votre commune.

La commune de Courbouzon est située dans l'aire géographique des AOP suivantes :

- AOP viticoles : « Côtes du Jura », « Crémant du Jura », « Macvin du Jura »,
- AOP agro-alimentaires : « Comté ».

Elle appartient également aux aires de production des IGP suivantes :

- IGP viticole : « Franche-Comté »,
- IGP agro-alimentaires : « Emmental Français Est-Central », « Gruyère », « Saucisse de Morteau ou Jésus de Morteau », « Saucisse de Montbéliard », « Porc de Franche-Comté ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

La commune de Courbouzon est située dans l'aire des AOC « Côtes du Jura », « Crémant du Jura » et « Macvin du Jura ».

Les surfaces délimitées en AOC sur la commune de Courbouzon s'élèvent à 96,8269 ha.

L'objectif de la commune est d'accueillir 70 habitants à l'horizon 2032, ce qui nécessite la construction de 55 logements. La surface totale urbanisable nécessaire pour atteindre cet objectif s'élève à 5,5 ha. La commune mobilise 2,4 ha de dents creuses. Les surfaces en extension de l'urbanisation actuelle se limitent donc à 3,10 ha.

L'INAO ne peut que regretter que 0,4649 ha soient soustraits des surfaces classées en AOC « Côtes du Jura ». Néanmoins, ces parcelles ne sont actuellement pas plantées et sont situées dans un secteur où l'urbanisation a déjà empiété sur des parcelles classées en AOC.

La disparition de ces 0,4649 ha de parcelles classées représente 0,48 % de l'ensemble des surfaces classées sur la commune.

Dans ce contexte, l'INAO ne s'opposera pas à ce projet dans la mesure où celui-ci à un impact modéré sur les SIQO concernés

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice
et par délégation
Christèle MERCIER

Copie : DDT 39

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est

SITE DE DIJON - PARC DU GOLF - BATIMENT BOGEY
16. RUE DU GOLF
21800 QUETIGNY
TEL : 03 80 78 71 90 - TELECOPIE : 03 80 73 35 10
www.inao.gouv.fr